

CLISSON ^{#46} mag

Bulletin d'informations municipales / Décembre 2010



La Résidence Jacques Bertrand modernisée
dossier p9

CLISSON
VILLE



A la découverte de la future médiathèque p3

Aménagements de la gare : le financement
est signé p4



▲ Accueil des nouveaux Clissonnais le 19 novembre 2010.

Edito

Chères Clissonnaises, Chers Clissonnais, Mesdames, Messieurs,

A l'aube d'une année nouvelle, on regarde un peu en arrière, on se projette vers l'avenir et on formule des vœux.

Pour beaucoup 2010 sera une année qu'il faut oublier : marasme économique, viticulture en difficulté, montée du chômage, celui des jeunes en particulier. Pour la ville, ce fut l'année des gros dossiers à préparer : celui du Pôle d'Echange Multimodal dont l'accord financier conclu avec la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson fut un grand moment, le dossier du cinéma pour lequel nous avons obtenu le permis de construire, et enfin le dossier

"2011, année de l'ouverture des chantiers"

de la médiathèque, qui est terminé pour son projet culturel, et dont le projet architectural en est à la finalisation.

2011 est une année d'espoirs. L'espoir de la reprise économique, celui d'une meilleure commercialisation des productions agricoles, celui d'une diminution du chômage.

Pour nous, à Clisson, l'année 2011 est également porteuse d'espoir. Elle démarrera avec l'ouverture de chantiers : celui du cinéma et normalement ensuite la médiathèque puis le lycée et les logements sociaux.

Dans ce contexte, quels sont mes vœux ?

Tout d'abord, je souhaite à chacun et chacune une bonne santé, un épanouissement personnel dans son travail et dans son cadre familial.

Je formule aussi le vœu que dans nos quartiers et villages, se tissent des liens pour éviter la solitude, l'exclusion, le chacun pour soi.

Dans ce Clisson Mag., Marie Riaudel, première adjointe, vous explique le travail réalisé auprès de nos concitoyens qui vivent des difficultés et auprès des personnes âgées. N'oublions pas en ces fêtes de fin d'année celles et ceux qui perdent de l'autonomie. L'action auprès des personnes dépendantes est aussi un grand projet, qui se renouvelle tous les jours.

A chacun de vous quel que soit votre âge, votre condition, je souhaite une année 2011 la meilleure possible.

A votre service et à votre écoute.

Jean-Pierre COUDRAIS,
Maire de Clisson

	Actualités municipales	
	Grands projets	3
	Patrimoine et Travaux	5
	Dossier	9
	Social et personnes âgées	
	Événements	14
	Associations	
	Tourisme	15
	Culture	
	Les découvertes de la saison culturelle	16
	Rétrospective	17
	Etat civil	17
	Agenda détente	18

Le prochain **CLISSON^{mag}**
sortira mi-décembre

Imprimé sur papier recyclé,
avec encre végétale



**SOIRÉE DES VŒUX
DU MAIRE**

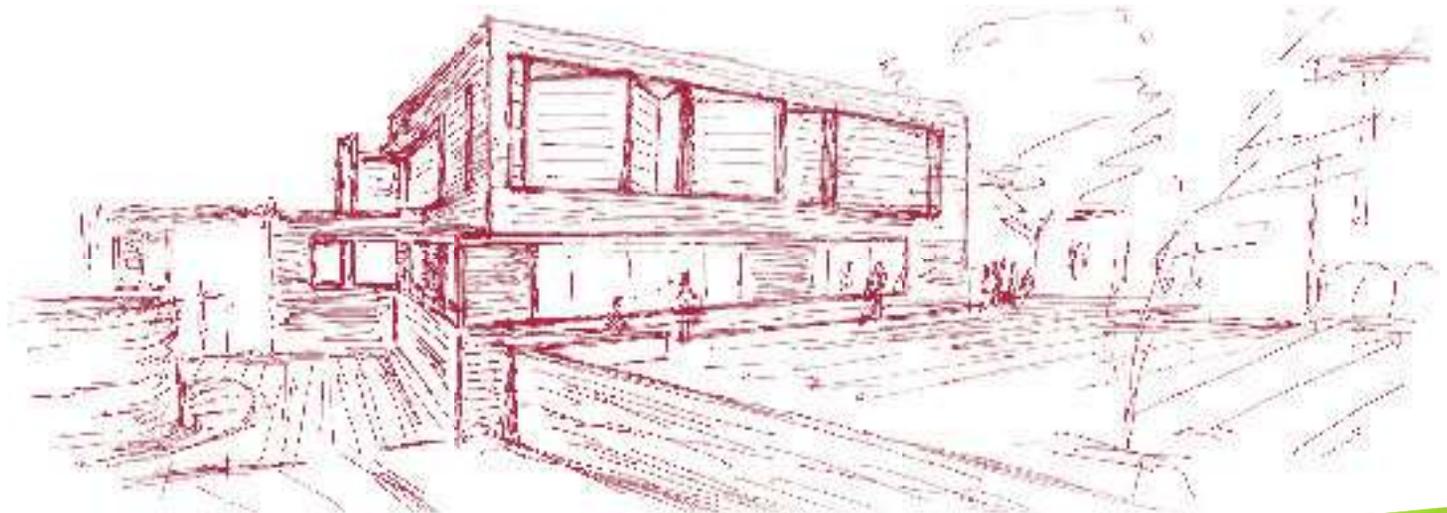
Le samedi 8 janvier à 18h30
au Complexe Sportif du Val de Moine.



GRANDS PROJETS

La Médiathèque, un équipement de qualité au service des utilisateurs

La Médiathèque est une promesse de l'équipe municipale élue en mars 2008. L'avant projet définitif a été validé en Conseil Municipal. Cet équipement majeur permettra de répondre aux attentes des Clissonnais. Il sera un lieu d'animation au sein d'un nouveau quartier commerçant en cœur de ville. Le début des travaux est programmé à la fin 2011.



▲ Esquisse de la Médiathèque vue de la place Jacques Demy

En décembre 2006, les élus avaient choisi à l'unanimité de confier l'aménagement du centre-ville et du quartier du Champ de Foire au cabinet d'architecte Gaudin. Ce projet prévoyait le réaménagement complet d'un îlot appelé «Cœur de ville» autour de l'actuel cinéma.

Une nouvelle dynamique en centre-ville

La nouvelle majorité municipale a conservé l'essentiel des aménagements prévus : déménagement du cinéma sur le Champ de Foire, aménagement de ruelles entre la place Jacques Demy et la rue des Halles, construction de logements et de commerces, destruction du Cercle Olivier de Clisson et reconstruction d'un nouvel équipement plus fonctionnel au premier étage. La nouvelle équipe, comme elle s'y était engagée pendant la campagne des élections, a choisi d'implanter la Médiathèque en-dessous du futur Cercle Olivier de Clisson, à la place des commerces envisagés au rez-de-chaussée. Le coût prévisionnel du projet global reste le même que celui prévu par l'ancienne équipe avec une médiathèque implantée ailleurs.

La construction de la médiathèque constitue donc le début d'aménagements plus larges qui vont développer l'animation et l'attractivité de notre centre-ville.

Un lieu qui favorise les échanges

La parcelle de 600 m² permet d'envisager une construction intégrant toutes les missions d'une médiathèque.

L'insertion urbaine de la Médiathèque dans la ville est un élément important : l'édifice

devra être reconnaissable par tous et faire partie du parcours quotidien des habitants. La Médiathèque renforcera l'identité culturelle de la Cité. Son implantation au cœur de la ville doit en faire un lieu d'échanges, de rencontres culturelles, en lien avec toutes les composantes associatives et institutionnelles locales.

Le rez-de-chaussée s'ouvrira largement sur le parvis de la place Jacques Demy. Les salles communales du Cercle Olivier de Clisson se situeront à l'étage ainsi qu'une partie des espaces réservés au personnel de la médiathèque. Le sous-sol est dédié aux locaux techniques communs.

Le bâtiment sera Basse Consommation en énergie

Le projet vise l'objectif Bâtiment Basse Consommation (BBC). Les murs porteurs intérieurs sont doublés d'une isolation durable extérieure, elle-même protégée par un mur manteau de briques apparentes. Ce type de conception permet de supprimer les ponts thermiques et de garantir des températures plus stables et homogènes, été comme hiver, grâce à l'inertie du mur porteur intérieur. La construction de la Médiathèque et du Cercle Olivier de Clisson dans un seul bâtiment permettra de réduire les coûts d'entretien et d'énergie par rapport à deux bâtiments séparés. Les travaux doivent normalement démarrer à la fin 2011. Les Clissonnais seront conviés à une exposition afin de mieux se rendre compte des futurs aménagements de ce secteur et de celui du Champ de Foire.



Des utilisations multiples

Avec la Médiathèque, la Municipalité va créer un nouveau service public communal de lecture publique. Carrefour de rencontres, levier d'intégration sociale, la Médiathèque de Clisson permettra à chacun d'apprendre, de se former, de s'informer, dans un cadre agréable et ouvert sur la ville.

Les services proposés seront multiples, afin de répondre aux attentes des Clissonnais. Il sera ainsi proposé aux lecteurs des fonds variés, des collections multi-supports et des fonds documentaires en direction de publics spécifiques ou empêchés (à l'usage des tout-petits, des adolescents, des personnes âgées, et des personnes en difficulté de lecture). Des supports plus spécifiques seront également présentés, comme un fonds "CD" sur la "petite enfance", les "musiques actuelles" et le "spectacle vivant", un fonds "numérique", en partenariat avec la Bibliothèque de Loire-Atlantique, et un fonds de "DVD" «Art et Essai».

La Médiathèque sera aussi un lieu de débats, d'échanges, permettant la mixité sociale et la rencontre transgénérationnelle. Elle sera accessible à tous les Clissonnais et permettra de répondre à ceux qui veulent avoir accès au savoir et à l'information dans un espace convivial et chaleureux.

GRANDS PROJETS

Financement des aménagements de la gare de Clisson : une signature très attendue



A l'état de projet depuis 2005, l'élaboration du Pôle d'Echange Multimodal autour de la gare de Clisson s'est accélérée depuis un an. Encouragés par une confiance réaffirmée entre les élus communautaires et l'actuelle municipalité, tous les partenaires ont signé la convention de financement : les travaux devraient démarrer début 2012.

Depuis l'été 2009, que de chemin parcouru, permettant de conclure, enfin, le protocole d'accord entre l'ensemble des acteurs de l'opération : la Ville de Clisson, la Communauté de Communes mais aussi le Conseil Régional des Pays de la Loire, le Département de la Loire Atlantique, Réseau Ferré de France, la SNCF et sa filiale, «Gare et Connexion».

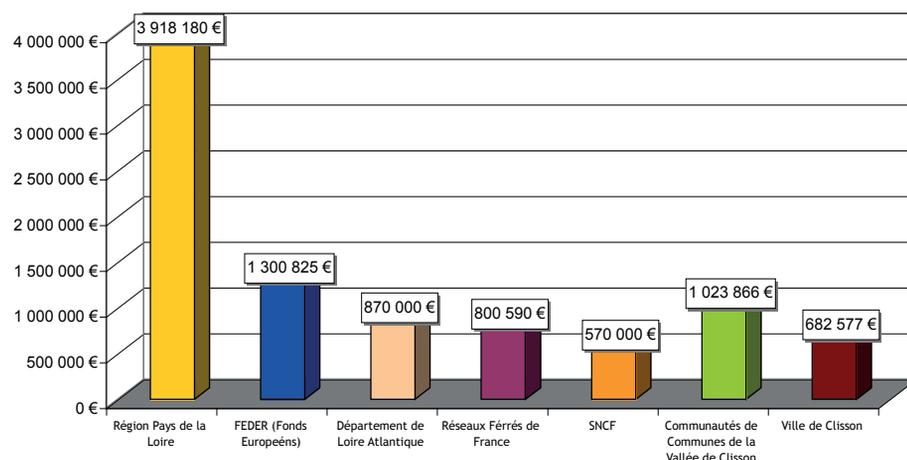
Les six partenaires montrent ainsi leur détermination pour faire avancer ces

aménagements, pour accueillir comme il se doit l'arrivée du Tram Train et permettre à Clisson d'assumer pleinement sa fonction de première gare TER des Pays de la Loire, avec plus de 2200 voyageurs par jour.

La Municipalité et la Communauté de Communes ont réussi à agréger les compétences et les financements destinés à améliorer l'accès aux installations ferroviaires.

La modernisation du parvis de la Gare et la sécurisation de ses accès pour tous publics, tout comme la construction de nouveaux parkings rue de la Marre Rouge, sont dès à présent à l'étude. La Communauté de Communes et la Ville prendront en charge respectivement 60% et 40% du solde restant à leur charge. Le total des travaux se monte à 9 166 038 €.

Plan de financement du Pôle d'Echange Multimodal



Réorganisation des parkings autour de la gare

Les travaux de l'aménagement de l'éco-quartier du Champ de Foire vont commencer début 2011. Pour répondre aux attentes des utilisateurs du parking de ce secteur, des parkings temporaires vont être aménagés pendant les travaux.

Le parking situé sur l'ex-Champ de Foire va fermer en raison du démarrage des constructions sur ce site : cinéma et logements. La fermeture se fera en janvier 2011. Une solution temporaire de remplacement a été trouvée.

Un parking de 140 places sera disponible le temps des travaux derrière la salle du Champ de Foire.

Une aire de stationnement sera également autorisée le long de la rue de la Marre Rouge à proximité du carrefour de la rue du Pont du Diable.

La question des parkings sera ensuite revue dans le cadre général de l'aménagement de la gare.



PATRIMOINE

Quel avenir pour le Tivoli ?

Depuis près de vingt ans, le bâtiment le Tivoli est laissé à l'abandon. L'incendie survenu en juillet 2008 n'a rendu que plus urgente une décision sur son devenir. En effet, ne rien faire signifierait une dégradation rapide du bâtiment, ce qui obérerait toute solution positive pour son avenir.

Lors de la campagne électorale de mars 2008, nous nous sommes engagés à «donner un avenir au Tivoli». Donner un avenir signifie que nous prendrons une décision sur le devenir du site du Tivoli pendant le mandat.

Depuis 6 mois, un groupe de travail constitué d'élus de la majorité et de la minorité, a entamé une réflexion sur cet avenir et sur la meilleure façon d'associer la population à cette réflexion.

Quelle solution ?

Si une solution simple et peu coûteuse existait, elle aurait été mise en œuvre depuis longtemps.

Une des idées évoquées est la réhabilitation en salle de spectacle : les normes limiteraient la capacité de la salle à 219 places, contre 250 initialement.



Avec l'arrivée en 2013 d'une salle polyvalente de 220 places au lycée, la présence de l'Espace St-Jacques, de la salle Bellevue à Gétigné, du Champilambart à Vallet et de l'Yprésis à Saint Hilaire de Loulay, notre territoire ne manque pas de salles de spectacles. Cette solution est difficile à mettre en œuvre en raison du manque de places de parking à proximité et de l'inconvénient d'être extrêmement coûteuse pour la ville de Clisson, dans une période où les gros projets ne manquent pas : elle

aurait pour conséquence une augmentation importante des impôts pour les Clissonnais.

Une autre idée évoquée est la recherche d'un partenaire prêt à investir dans le bâtiment pour une utilisation qui reste à déterminer. Pour cette seconde hypothèse, le groupe de travail «Tivoli» a fait part de son souhait de voir conservée la mémoire du passé de l'édifice.

Donnez votre avis

Dans tous les cas, il nous semble important que chaque Clissonnais puisse donner son avis sur ce site. Aussi nous vous invitons à une réunion publique sur l'avenir du Tivoli le vendredi 11 février à 20h à l'Espace St-Jacques. L'objectif de cette rencontre est de vous expliquer les hypothèses de travail et d'échanger ensemble sur les pistes possibles pour l'avenir du Tivoli.

Vous pouvez aussi vous exprimer en nous écrivant directement par mail à contact@mairie-clisson.fr



Historique du bâtiment.

1898 Aquisition du terrain par Marguerite Lemot (petite fille du sculpteur) à Pauline Valentin

1905 Construction du théâtre «Le Tivoli» par Marguerite Lemot

1987 Acquisition par la commune

1993 Arrêt de toute activité

7 juillet 2008 Incendie du bâtiment

Bâtiment non classé au titre des Monuments Historiques mais indiqué dans la ZPPAUP en architecture majeure.

TRAVAUX

Restauration des murs d'enceinte du château



Par délibération du 20 septembre 2007, le Conseil Municipal décidait de lancer les travaux de restauration des murs d'enceinte du Château de Clisson.

Après plusieurs phases de travaux, l'entreprise BILLON a débuté, le 15 septembre dernier, la dernière tranche de restauration programmée sur trois ans. Le secteur concerné est celui du bastion à orillon sud, place Lemot, et celui de la

douve nord du château. Des confortations ponctuelles seront réalisées également sur d'autres secteurs comme celui du bastion à orillon est (montée de l'Eperon) afin de sécuriser certains sites.

Ces murs d'enceinte, correspondant aux fortifications complémentaires élevées aux XV^e et XVI^e siècles, sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 2004.



CONSEIL DE SAISON

La valorisation des déchets verts

Le compostage en surface, c'est apporter les déchets végétaux frais sur le sol et les laisser s'y décomposer. Les feuilles abîmées, les racines de poireaux, les feuilles de choux peuvent être laissées sur place dans le potager au moment de la récolte.

Non broyés, les déchets grossiers, fibreux et ligneux mettent beaucoup de temps pour se décomposer. Leur broyage augmente les surfaces d'attaque par les micro-organismes et permet une décomposition plus rapide. Pour les déchets de petite taille, la tondeuse à gazon convient. Tondre l'herbe et broyer les déchets en même temps permet aussi de mélanger les deux types de déchets.

Les gros volumes de déchets de tonte seront séchés (afin de réduire le volume et d'éviter le tassement de l'herbe par excès d'eau) 1 jour ou 2 avant de les mettre dans le composteur ou pour les utiliser comme paillis au pied des plantes, tout comme les feuilles.

N'utilisez jamais les branches de thuyas, cupressus, dans le composteur, car il leur faut plus d'un an avant de finir leur décomposition, et le compost obtenu aurait un effet toxique sur les plantes cultivées.

Étalé à la surface du sol, au pied de votre haie, le broyage des branches aura une action herbicide importante et durable.

Tous les déchets verts traités directement sur place sont un gain non négligeable : tout d'abord, plus de transport vers la déchetterie, moins de volume de déchets à

traiter par les collectivités, un paillage et du compost gratuit pour les jardiniers !



TRAVAUX

Pensez à déclarer vos travaux en mairie

Notre ville se transforme et s'agrandit. Chacun tient à vivre dans un environnement embelli et accessible, où les règles s'appliquent de la même façon pour tous. Le service Urbanisme, la police municipale et les services de l'Etat veillent au quotidien à l'application conforme du Plan Local d'Urbanisme et de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

Pour vous éviter d'avoir à remettre en cause votre projet, voici un petit rappel des travaux qui doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie :

Les constructions nouvelles

Les constructions ayant pour effet de créer une surface de plancher (logement, garage, abri de jardin...) sont, selon leur ampleur, soumises au dépôt soit d'une déclaration préalable, soit d'un permis de construire. Les travaux de construction d'une piscine et d'édification d'une clôture sont également soumis à déclaration.

Les travaux sur construction existante

Les travaux de ravalement de façade et d'une façon générale tous les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur des constructions (modification des types de menuiseries, modification des tuiles d'une couverture par exemple) sont soumis au dépôt d'une déclaration préalable.

La notion de modification de l'aspect extérieur des constructions étant parfois assez difficile à appréhender, nous vous conseillons, avant d'élaborer, d'engager des démarches, de vous rapprocher du service Urbanisme de la commune qui vous indiquera si les travaux que vous projetez doivent bien être déclarés.

Service Urbanisme :
02 40 80 17 80 - contact@mairie-clisson.fr
Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h.
Mardi uniquement sur rendez-vous.
Fermé le mercredi.

CITOYENNETÉ

Macarons «zone bleue»

La ville de Clisson met à disposition des particuliers riverains directs de la zone bleue, un macaron «résident» qui permet au titulaire de stationner en zone bleue sans limite de durée. Cette vignette, à renouveler chaque année, est à coller sur le pare-brise de votre véhicule.



Pour l'obtenir, il suffit de se rendre au service «Accueil à la population», avec la carte grise du véhicule et un justificatif de domicile récent.

Rappel du fonctionnement de la zone bleue

La zone bleue permet un stationnement gratuit limité à 1h30 et géré par un disque horaire obligatoire qui est à retirer en Mairie ou à l'Office de Tourisme.

Mise à disposition de sacs pour nos amis canins

Il est toujours agréable de flâner dans les rues, ruelles et parcs de la ville, mais beaucoup moins lorsque ceux-ci ont servi de toilettes à nos compagnons canins.

La municipalité met donc à disposition des propriétaires de chiens, des sacs qu'ils peuvent retirer en Mairie ou à l'Office de Tourisme.

COMMERCE LOCAL

Un nouveau logo pour l'Association des Commerçants et Artisans de Clisson

Sylvie Piout, présidente de l'Association des Commerçants et Artisans de Clisson a présenté le nouveau logo de l'association. Ce dernier a été réalisé par le graphiste Eric Salé, il représente le nouveau souffle des commerçants et artisans clissonnais qui travaillent main dans la main depuis de nombreuses années et toujours avec le sourire pour accueillir les chalands. <http://www.acaclisson.com>



Boulangeries ouvertes pendant les vacances de février

Chaque année, il était difficile pour les Clissonnais de trouver une boulangerie ouverte pendant les vacances de février. Suite à ce constat, la ville de Clisson a organisé une réunion avec les artisans pour rechercher une organisation garantissant l'ouverture d'au moins un commerce sur cette période :

Du 21 février au 6 mars 2011 : La Corbeille à Pain «Place St-Jacques».

Du 7 au 20 mars 2011 : Boulangerie Gravot «Porte Palzaise» et Boulangerie Latouche «rue des Halles».

Animation sur le Marché Noël

En partenariat avec l'association des commerçants et afin d'apporter de l'animation au marché de Noël, la ville de Clisson a programmé le spectacle de rues « Les Ramoneurs » de la Compagnie Pied en Sol.

La troupe a ainsi contribué à la festivité de ce marché important pour le commerce local, pour le plus grand plaisir des promeneurs.



NOUVEAUX COMMERÇANTS Bienvenue !



**OUISTITI ET
MARMOTTON**

20 rue des Rémouleurs
02 40 71 63 57

www.ouistiti-et-marmotton.fr

Boutique de jeux et jouets en bois, jeux de société (enfants et adultes), doudous et livres... Naturels et de fabrication écologique, française, artisanale.

Ouvert du mardi au jeudi : 10h, 12h30 et 14h30, 19h, les vendredis et samedis : 9h, 12h30 et 14h30, 19h.



PALOMA

Sandrine Tauban
11 rue des Halles
09 71 57 09 22

www.boutique-paloma.fr

Prêt-à-porter féminin.

Assortiment multimarques, d'une grande féminité, pour permettre aux femmes modernes et épanouies de suivre la mode sans se ruiner.

Ouvert du lundi au dimanche matin : 10h, 12h30/15h, 19h.



NOUVELLE EMPLOYÉE



SYLVIE SORTAIS,
AGENT D'ACCUEIL
AU SERVICE ETAT-CIVIL

Sylvie Sortais est arrivée à la mairie de Clisson le 18 octobre dernier pour succéder à Marie-Noëlle Lucas qui a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a intégré la fonction publique territoriale en 2005 à la Mairie du Landreau. Pendant cinq années elle s'est occupée de l'agence postale et l'accueil de la mairie.

Au sein du service Etat-Civil, elle est chargée de l'accueil de la population et des formalités administratives liées à l'état-civil.



MOT DE L'OPPOSITION

Chers Clissonnais

Dans le contexte économique et social difficile de cette fin d'année 2010, s'engage le débat budgétaire en préparation du vote sur le budget primitif pour l'année 2011. Les incertitudes sur le financement des projets majeurs de notre ville (Médiathèque, PEM, Cinéma) sont très inquiétantes et les coûts des investissements très sous-estimés. A cela s'ajoutent l'absence totale de plan pour la réduction des dépenses publiques, le silence sur le recours à la hausse des impôts que l'actuelle majorité sera dans l'obligation de justifier pour permettre l'équilibre du budget.

Nous sommes aujourd'hui dans l'expectative quant aux bouclages des grands projets à financer et de leur subventionnement qui se fait attendre ! Il en va de même pour le calendrier des réalisations...avec d'inévitables retards.

Malgré ces incertitudes, M. le Maire refuse obstinément de travailler sur un plan prévisionnel à 3 ou 5 ans comme nous le lui demandons.

De nombreux dossiers se compliquent sérieusement ou sont bloqués faute d'études sérieuses telles que la réalisation retardée pour l'Eco-Quartier de la ZAC du Champ de Foire (désengagement du soutien de l'ADEME et coûts de construction BBC plus élevés, la destruction du cinéma Le Connétable et du Cercle Olivier de CLISSON dans le cadre du réaménagement du Centre Historique (pas d'accord en l'état avec le propriétaire du bâtiment)...et réserve de l'Architecte des Bâtiments de France

La Médiathèque implantée en centre-ville impose la destruction du Cercle Olivier de Clisson, son surcoût financier atteindra 1 million d'euros qui s'ajoutera au coût global du projet.

Plusieurs commerces de proximité vont s'arrêter en centre-ville sans que cela n'interpelle l'équipe majoritaire. Nous, nous en inquiétons par contre.

L'avenir du Hellfest sur notre territoire fait-il partie de vos préoccupations ? Nous pouvons en douter car rien n'est budgété sur 2011 alors qu'il faudra libérer les terrains en 2012.

Nous ne vous entendons plus sur la mutualisation des moyens et équipements publics possible au sein de la Communauté de Communes.

Dans ces conditions, quelles perspectives pouvons-nous attendre de votre gestion municipale ?

Une forte hausse de la fiscalité locale pour la troisième année consécutive !

Des choix et décisions soit disant concertées mais qui ne le sont pas !

L'absence totale de plan d'économie sur les dépenses de fonctionnement !

.Les élus minoritaires.

PRIORITÉS BUDGETAIRES 2011

Discussion avec les Clissonnais.

Environ 40 clissonnais s'étaient déplacés le 3 décembre pour la réunion sur les priorités budgétaires. Après un rapide bilan de l'état des finances de la Ville, le Maire a présenté les projets 2011 et les financements prévus. Les participants ont ainsi constaté l'importance des aides extérieures sur les grands projets mais également la difficulté de la prévision quand l'octroi de ces sommes reste à confirmer. Des questions ont porté sur l'endettement de la Ville, qui va bien sûr

augmenter avec les investissements à venir, mais en restant dans les limites prévues. Les impôts ont également été évoqués. Certains ont plaidé pour une stabilisation, tandis que d'autres jugeaient nécessaire une augmentation raisonnée pour financer les projets.

Le Maire a rappelé son engagement de n'augmenter les impôts que pour financer des nouveaux services à la population et non pas pour financer de l'investissement.

CONSEILS MUNICIPAUX

23 septembre 2010

▲ Camping municipal «Le Moulin»

Un cabinet a été missionné pour étudier les possibles évolutions structurelles du camping municipal «Le Moulin», pour en faire un moyen de développement touristique intercommunal. L'étude de restructuration de l'équipement a été présentée et le Conseil Municipal a pris acte des conclusions de l'étude initiée par la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson.

▲ Biens communaux

Rue Docteur-Doussain, Pôle Santé

Le 19 avril 2007, la Commune se portait acquéreur, d'un lot «Pôle de Santé de Clisson», afin de permettre à quatre médecins de finaliser leur projet, prévu initialement pour cinq professionnels.

Toutefois, cette acquisition était assortie d'une condition, engageant lesdits copropriétaires à racheter ce bien, au plus tard dans les cinq années suivant l'achèvement des travaux de construction du pôle «médecine générale».

Depuis le 26 septembre 2007, ce local fait l'objet d'un bail de location à Madame NAOUR-LEROY, médecin occupant, qui vient de se porter acquéreur.

L'intégralité des compte-rendus des
Conseils Municipaux
est consultable en Mairie et sur le site
internet www.mairie-clisson.fr

28 octobre 2010

▲ Loi «Scellier»

La Loi «Scellier» est un dispositif de défiscalisation qui permet une réduction d'impôts de 10 à 25%, allant jusqu'à 37% pour le «Scellier social». Pour cela, l'acquéreur doit louer son bien pendant au moins 9 ans et respecter des plafonds de loyers en fonction du zonage.

Seules étaient concernées par cette loi les communes des zones A et B. Clisson étant en Zone C, elle peut demander une dérogation. Monsieur le Maire propose que la ville de Clisson dépose un dossier de demande d'agrément, pour que les investisseurs bénéficient du dispositif «Scellier» sur le territoire communal.

CALENDRIER DES CONSEILS MUNICIPAUX 2011

Chaque séance du Conseil Municipal est ouverte au public, sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le Maire exerce son pouvoir de «police de séance», notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats.

- ▲ 27 janvier
- ▲ 24 février
- ▲ 21 avril
- ▲ 26 mai
- ▲ 30 juin
- ▲ 22 septembre
- ▲ 20 octobre
- ▲ 15 décembre

à 19h30 Salle du Perron à la Garenne Valentin.

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

21 septembre 2010

▲ Développement économique

Dans le cadre du contrat de concession avec la Société d'Équipement de Loire-Atlantique (SELA) pour l'aménagement des cinq ZAC à vocation économique, le Conseil Communautaire a approuvé le bilan financier 2009.

26 octobre 2010

▲ Finances

Réforme de la taxe professionnelle : transfert de la part départementale de la taxe d'habitation à la Communauté de Communes a été approuvé. Il s'agit d'un transfert et non d'une nouvelle imposition pour les ménages.



DOSSIER

APPORTER DU BIEN-ÊTRE À CHACUN

Les associations de solidarité constatent une augmentation des demandeurs d'aide alimentaire et /ou financière. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Clisson est dans la même situation. Il accueille les Clissonnais qui ont

des difficultés à gérer des revenus qui parfois diminuent et qui deviennent insuffisants pour faire vivre la famille.

Dans ce dossier vous trouverez témoignages et informations sur les structures sociales de Clisson.



SOCIAL ET PERSONNES ÂGÉES

Les accidents de la vie font que certains traversent des périodes difficiles. Les services sociaux de la ville de Clisson aident à surmonter ces moments pour qu'ils ne soient que passagers

Pour ceux qui sont dans cette situation, il peuvent venir rencontrer l'assistante sociale de la Mairie lors de ses permanences du lundi au vendredi de 10h à 12h.

«Aider aux besoins de la vie quotidienne»

La plupart des personnes âgées désirent rester chez elles le plus longtemps possible. Le service des aides à domicile géré par le CCAS est là pour les aider aux besoins de la vie quotidienne. Les aides à domicile sont des professionnelles formées. Elles sont un véritable soutien pour les Clissonnais chez qui elles interviennent. Elles sont souvent associées aux infirmières et aides-soignantes du service de soins à domicile afin que tout soit mis en œuvre pour le bien-être de la personne. La personne âgée peut aussi être accueillie à la Résidence Jacques Bertrand. C'est un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes) qui compte 55 résidents. La moyenne d'âge y est de 86 ans, plus de la moitié des résidents sont dépendants.



Lors du repas des aînés le 28 septembre.

Je tiens à remercier tous les salariés et bénévoles qui, au sein des services de la Mairie et des associations, agissent au quotidien pour apporter du bien-être à ceux qui en ont besoin. Leur métier est exigeant avec des financements qui sont parfois difficiles à trouver. Leur action est moins spectaculaire que de grands amé-

nagements mais est essentielle pour beaucoup d'habitants.

Marie Riaudel, Adjointe déléguée au Social et aux Personnes âgées.



SOCIAL ET PERSONNES ÂGÉES

RÉSIDENCE JACQUES BERTRAND : UNE MODERNISATION AU SERVICE DES RÉSIDANTS

Une partie du 1^{er} étage de la résidence a été adaptée pour les personnes désorientées. Les portes des couloirs sont sécurisées avec un code. Les résidents ont leur salle à manger et ils peuvent déambuler dans ce service qui leur est dédié. Des aides-soignantes et des agents référents sont présents toute la journée, excepté le week-end par manque de financements. Cette organisation a permis aux résidents désorientés d'être plus en confiance, avec des repères plus adaptés à leur handicap.

Les autres résidents sont moins gênés par le comportement parfois perturbant de ces personnes.

▲ Arrivée de nouveaux professionnels

En 2010 l'équipe de la résidence s'est étoffée avec l'arrivée d'un médecin coordonnateur, M. le Docteur Constensoux, et d'une psychologue, Mme Daviot. M. Constensoux a la charge, en autres, d'étudier les dossiers des futurs résidents, de faire le lien avec les médecins libéraux choisis par les résidents et de coordonner l'équipe paramédicale de l'établissement. Il a géré les protocoles avec la DDAS et les établissements hospitaliers lors de la suspicion d'épidémie. Sa présence est un gage supplémentaire d'une meilleure prise en charge de la santé des résidents de la maison de retraite.

Le rôle principal de Mme Daviot est d'accompagner le personnel soignant au bénéfice des résidents.

▲ Des activités variées

Les résidents bénéficient, s'ils le désirent, d'une animation quotidienne. Ils peuvent participer aux ateliers mémoire, pâtisserie, art floral, aux cours de gym, au loto, faire des activités manuelles avec les enfants de l'école Ste Famille, jouer à des jeux de société. Des bénévoles de la Pastorale proposent un accompagnement religieux à ceux qui le désirent.

Tous les mois, l'équipe des professionnels et les résidents fêtent les anniversaires autour d'un repas de fête et plusieurs journées d'animation sont proposées dans l'année.

En 2010, plusieurs résidents sont allés visiter une exploitation viticole, d'autres sont allés ramasser des pommes et une petite dizaine a pris plaisir à faire le tour de Clisson pour découvrir les nouveautés de notre belle ville. Toutes ces animations et activités permettent d'égayer la vie de tous les jours.

▲ Un projet d'agrandissement

Depuis juillet 2007, la résidence est en convention tripartite avec l'ARS (Agence régionale de santé) qui finance les soins médicaux, le Conseil Général qui finance la dépendance avec l'APA, et enfin les résidents qui financent leur hébergement. Ces 3 budgets sont indépendants et les éventuels excédents de l'un ne peuvent absolument pas combler l'éventuel déficit de l'autre.



Le prix de journée payé par les résidents permet d'assurer l'entretien des chambres, l'alimentation, les charges de chauffage et d'électricité et les salaires des administratifs et des cuisiniers. Il dépend de l'évolution du coût de la vie et donc augmente régulièrement. Le prix de journée pour la Résidence Jacques Bertrand est le 2^{ème} moins cher de tous les EHPAD de Loire-Atlantique, ce qui n'empêche pas l'établissement d'être parmi les mieux cotés du département !

Actuellement, le CCAS de Clisson réfléchit à l'extension de la résidence pour atteindre 80 places. L'augmentation de la dépendance nécessite des chambres plus spacieuses et adaptées aux différents besoins de la personne (déambulateurs, fauteuils, chariots de soin...). Cette extension est soumise aux autorisations des partenaires financiers. La conjoncture actuelle rend plus difficile les prévisions de calendrier de ce projet d'extension.

Les statistiques démographiques montrent l'accroissement du nombre de personnes âgées dans les années à venir. Il est important que les services s'organisent au mieux autour de nos aînés et qu'ils répondent aux besoins de chacun, qu'il soit à domicile ou en établissement.



- Vous êtes responsable du centre des Restos du Cœur de Clisson, pouvez-vous nous le présenter ?

Les Restos du Cœur de Clisson, c'est une équipe de 30 bénévoles toute l'année.

On compte plusieurs activités telles que : l'aide alimentaire, le service bébé, le coin café, les services d'une coiffeuse. Cet hiver, nous avons un projet avec le cinéma. Notre centre se situe dans la salle de l'ancien Champ de Foire.

Le centre est ouvert de décembre à fin mars, tous les mercredis de 14h à 16h et de mi-avril à mi novembre le mercredi de 14h à 15h.

4 QUESTIONS À NOËLLENE GRINGOIRE, ANIMATRICE DU CENTRE DES RESTOS DU CŒUR DE CLISSON.

- Quels constats pouvez-vous faire sur la fréquentation du centre et son évolution ?

Le centre a connu cet été une forte augmentation, que nous n'avions pas eue l'hiver dernier. Nous avons constaté une hausse de 25% sur ces six derniers mois qui nous amène à penser que l'hiver promet d'être dense. Nous sommes tous présents et mobilisés pour cette période hivernale.

- Y-a-t-il une évolution du profil des personnes qui viennent aux Restos du Cœur ?

Je pense qu'il n'y a pas de profil type. Chacun peut être touché par un «accident de la vie», cela n'épargne personne. Nous pouvons constater depuis deux ans que nous avons de plus en plus de personnes qui travaillent mais qui ne peuvent pas vivre avec leurs ressources, les petits contrats de 15 ou 20 heures par semaine sont loin de pouvoir faire vivre une femme ou un

homme avec des enfants; on rencontre aussi de jeunes retraités... comme vous le voyez, toutes les catégories de personnes peuvent avoir un jour besoin d'un coup de main ponctuel.

- De quelle manière peut-on aider les Restos du Cœur ?

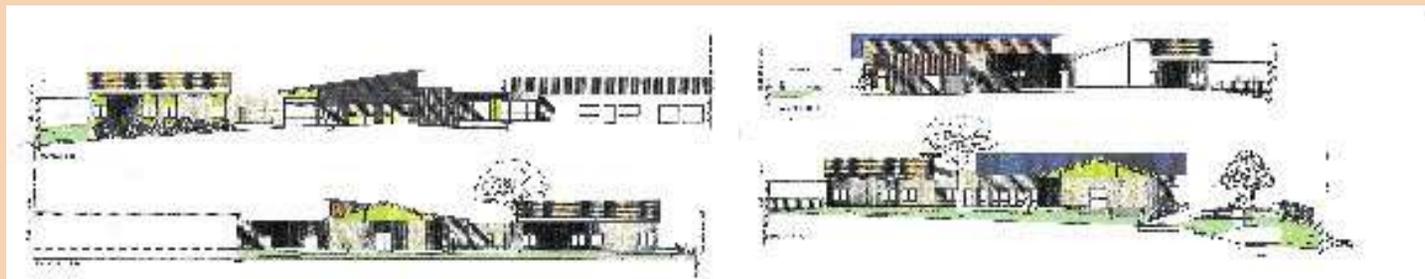
Pour nous aider, il suffit de pas grand-chose ! Par exemple un excédent de légumes dans le jardin à donner, ou un petit geste lorsque nous sommes présents dans les magasins pour les collectes. Nous acceptons les dons ponctuels de nourriture, cela nous permet d'améliorer le quotidien de tous ces gens à qui la vie n'a pas fait de cadeau. Sur Clisson et ses alentours, nous allons aider encore cet hiver de nombreuses familles, environ 160 à 180.

Alors comme disait un homme au grand cœur «on compte sur vous».



LES ASSOCIATIONS

▲ LE FOYER DE VIE «LES HAUTES ROCHES» A BOUSSAY S'AGRANDIT



▲ Esquisse du futur foyer de vie.

A compter du 1^{er} trimestre 2012, ce nouvel établissement accueillera les sept résidents actuels auxquels s'ajouteront sept nouveaux résidents en internat, et un accueil temporaire pour répondre aux demandes ponctuelles.

La nouvelle structure de conception innovante BBC (Bâtiment Basse Consommation) sera réalisée en bois. Elle sera d'une superficie totale de 980 m². Chaque résident disposera de sa chambre

individuelle avec salle de bains pour une surface totale d'environ 21 m².

Toutes les demandes de placement ne pourront cependant pas être satisfaites. D'ores et déjà, les familles concernées par un accueil pour un de leurs proches doivent faire une demande d'inscription sur liste d'attente. Elle est soumise à des conditions strictes définies par les autorités de tutelle :

- Etre âgé de 20 ans et plus
- Avoir une notification d'orientation

«foyer de vie» délivrée par la MDPH. Les personnes souhaitant plus d'informations pour une demande d'accueil dans cette réalisation intercommunale en partenariat avec l'ASFEAI, peuvent s'adresser au :

Foyer des Hautes Roches

17 rue du Val de Sèvre
44190 BOUSSAY
Tél : 02 40 06 89 12

▲ SEMES

Sèvre et Maine Emploi Solidaire est une association née en 2006 de la fusion d'Arc en Ciel (Clisson) et d'Aïdera (Montbert). Elle intervient sur votre commune, dans un double objectif :

- Accompagner les personnes en recherche d'emploi et les aider dans leurs démarches.
- Mettre du personnel à disposition pour des tâches aussi variées que ménage, repassage, jardinage, entretien... et ce pour les particuliers, les entreprises, les associations ou les collectivités.

Au plus près des besoins, chaque demande est analysée et une réponse personnalisée est apportée rapidement.

Si vous recherchez une personne pour vous aider dans les tâches quotidiennes, n'hésitez pas, contactez-nous !

Riche de plus de 20 années d'expérience, SEMES a, fin 2009, créé ESSEM, entreprise d'insertion, spécialisée en :

- Espaces verts : tonte, taille de haies... et plus généralement toute tâche liée aux espaces verts.

- Viticulture : taille, marcottage, arrachage, plantation, vendanges

Le personnel, formé et qualifié, est encadré par un paysagiste et un viticulteur du secteur.



Quel que soit votre besoin, nous pouvons vous aider. Une équipe de professionnels vous répondra au 02.40.03.93.54 ou semes.clisson@orange.fr

▲ PROXIM'SERVICES VIGNOBLE NANTAIS

L'association propose déjà depuis 6 ans des prestations de ménage, repassage et garde d'enfants à tous les habitants du secteur du Vignoble Nantais.

Notre association intervient également auprès des personnes âgées pour la préparation des repas, les courses, la toilette... N'hésitez pas à demander une étude personnalisée.

L'association assure toutes les formalités administratives (mode prestataire). De plus, le client bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 50 % du tarif horaire qui lui est facturé. Faites confiance au réseau national PROXIM'SERVICES, un réseau associatif de l'économie solidaire qui a le souci de proposer des services de qualité et des emplois pérennes à ses salariés.

Vous avez besoin d'un service qui n'existe pas encore sur le secteur ?

Contactez-nous, nous sommes à votre écoute.

PROXIM'SERVICES Vignoble Nantais

Mme MINGOT Gwénaëlle
6, Grande Rue de la Trinité - CLISSON
02 40 05 29 70 - proxim.vignoble@orange.fr

LES ASSOCIATIONS

▲ADMR

Accueil de jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés à Maisdon-sur-Sèvre.

Depuis presque un an, l'accueil de jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés a ouvert à Maisdon-sur-Sèvre. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h30, ce sont aujourd'hui près de trente personnes qui se rendent à l'accueil de jour.

L'objectif est de permettre au malade de rester le plus longtemps possible à son domicile, et de lui offrir un environnement propice à la stimulation de ses capacités diverses. Atelier de motricité, stimulation de la mémoire, promenade, musique, chants... L'équipe du Maillon des Âges est à l'écoute des besoins et des envies de chacun, dans le respect de ses choix et de son rythme de vie habituel.

Décider de confier son proche à l'accueil de jour n'est pas toujours facile. En effet, la maladie touche aussi l'aidant, qui voit sa vie et ses habitudes transformées par la dépendance de son proche. L'accueil de jour prend le relais d'un quotidien souvent difficile.



Danièle, sœur d'une des personnes, témoigne : «Ici, Alain est différent, il est plus actif, plus détendu et réellement plus épanoui. Et puis les relations avec l'équipe sont très bonnes. Un cahier de liaison nous permet de savoir ce qui se passe pendant la journée, et on s'appelle régulièrement. Ici, c'est vraiment un milieu familial».

Pour Magali Brêmeault, infirmière responsable de l'accueil de jour, «le plus important est de créer un sentiment de chaleur, de plaisir et d'entraide, à travers l'accompagnement du malade, mais aussi de ses proches. C'est une véritable relation de confiance qui s'instaure progressivement».



Un service de transport a été mis en place pour les personnes accueillies au Maillon des Âges, dans la limite de 20 kilomètres aux alentours.

Si vous aussi vous aidez votre proche atteint de la maladie d'Alzheimer, n'hésitez pas à prendre contact avec Magali BREMEAULT, infirmière responsable de l'accueil de jour au 02 40 80 37 92. Elle pourra ainsi vous renseigner et vous faire visiter l'accueil de jour.

▲ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE CLISSON ET SA REGION

Le besoin de nouveaux donneurs est toujours d'actualité. L'Etablissement Français du Sang (l'EFS) ne manque pas de le rappeler, soucieux d'une demande qui augmente, en globules rouges particulièrement.

Le vieillissement de la population est également un critère préoccupant.

En totale adhésion avec l'EFS, l'ADSB de Clisson met tout en œuvre pour inciter encore davantage les donneurs jeunes ou anciens et les résultats sont encourageants.

L'ADSB de Clisson qui a mis en place une formule permettant aux parents de faire garder leurs jeunes enfants pendant la collecte, vous attend pour la rejoindre dans cette démarche.

Si vous avez entre 18 et 70 ans accomplis, nous vous invitons aux prochaines collectes. Elles auront lieu à Clisson les lundi 14 Février et samedi 19 Février 2011 de 8h à 12h au Cercle Olivier de Clisson

Contact :
02 28 21 50 01
02 40 06 93 87

▲MOTS A HIC

Le hic, c'est le problème et les mots, ce sont ceux de la langue française. L'association s'adresse aux personnes qui rencontrent au quotidien des difficultés pour parler, lire ou écrire. Une vingtaine de bénévoles leur proposent une ou deux rencontres hebdomadaires, individuellement ou en très petits groupes, dans les salles situées au-dessus de la bibliothèque, rue des Halles. Il n'est pas nécessaire de venir du corps enseignant pour échanger avec des étrangers et enrichir leur vocabulaire et leur expression. Le public se compose de quelques Français en butte avec l'écrit, et de 20 étrangers, venus de Turquie, du Maroc, du Pérou, d'Azerbaïdjan, d'Allemagne... Ils rejoignent un conjoint, ils ont fui leur pays pour raisons politiques, ils ont un emploi à Clisson, ... diverses raisons les ont conduits dans le vignoble et «Mots à hic» souhaite apporter une aide à leur intégration.

Contact :
Marie Riolland au 02 40 54 32 62 ou
Marie-Madeleine Méchineau 02 40 03 93 90





ASSOCIATIONS



LA SAINT VALENTIN À CLISSON

▲ Le 12 et 13 février

Organisée par l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson

Rendez-vous avec l'amour...

L'édition 2011 du traditionnel concours de poèmes «Le plus beau poème ou la plus belle lettre d'amour» sera ouverte à tous dès début janvier et jusqu'au 2 février (règlement sur www.valleedecisson.fr ou sur simple demande à l'Office de Tourisme), et dotée de nombreux lots offerts par les commerçants clissonnais.

Cette année, l'Office de Tourisme a créé le concours «Un Amour de Nouvelle», ouvert du 15 février au 2 septembre 2010, une trentaine de textes nous sont parvenus pour raconter une histoire d'amour en Vallée de Clisson. Des prix seront donc décernés à trois textes lauréats : le Prix de la Nouvelle, le Prix du Scénario et le Prix des Lecteurs.

Une remise des prix pleine de surprises

▲ Le 13 février

Rendez-vous dès 10h45 pour la remise des prix, qui se déroulera exceptionnellement au Cinéma le Connétable. Au programme :

6 poèmes récompensés, le Prix Musical 2010 sera interprété par le groupe BIRDFOOD, lauréat du tremplin musical du Vignoble Nantais. 3 prix seront aussi remis aux auteurs des textes lauréats du concours de nouvelles et, pour la première fois, le lauréat du Prix du scénario découvrira le film réalisé par Benjamin Juhel et inspiré de sa nouvelle. Ecriture, musique et cinéma, une remise des prix rythmée et éclectique !

Votez à la bibliothèque !

▲ Jusqu'au 31 janvier

Une présélection de dix nouvelles faite par les équipes des bibliothèques est mise à la disposition de tous dans chacune des 12 bibliothèques de la Vallée de Clisson. Pour faire entendre votre voix, empruntez le recueil, lisez les 10 textes et votez pour votre nouvelle préférée.

ET AUSSI... Soirée «Contes d'amour» par Françoise Caput à La Très Petite Librairie le samedi à partir de 20h30.

Samedi et dimanche après-midi, deux expositions à la **Garenne Valentin** : l'Association «les Arts graphiques en Vallée de Clisson» installera dans la **salle de la Moine** son exposition sur le papier. Au programme : démonstration de fabrication de papier et calligraphie chinoise. Et dans la **salle des mariages**, venez découvrir le «making-off» du court-métrage du Prix du scénario, réalisé par Benjamin Juhel ; les clichés pris lors du tournage par le Photo Club de Gétigné seront exposés le samedi et le dimanche, et le film sera projeté le **dimanche après-midi**. Le public pourra aussi rencontrer l'équipe de tournage, le réalisateur et les comédiens amateurs, à **partir de 16h30**. Animation surprise **dimanche de 14h à 19h dans la rue Saint-Antoine** proposée par Vignoble Loisirs Organisation. Cette année, la compagnie clissonnaise Desiderata donnera rendez-vous au public le **dimanche après-midi** pour des «Scènes galantes», dans **les rues de Clisson et à la Garenne Valentin**.

Programme complet : www.valleedecisson.fr ou sur simple demande à l'Office de Tourisme au 02 40 54 02 95

FESTY'JEUX

Dimanche 30 janvier, les Pas Perdus vous convient aux Festy' Jeux au Cercle Olivier de Clisson.

Petits et grands, seul ou en famille, venez découvrir de grands jeux en bois, des jeux de société, de stratégie et d'habileté, et le coin des petits où nous leur réservons bien des surprises. Entre deux parties, vous trouverez une petite collation sur place (crêpes, gâteaux, boissons).

Cet après-midi détente aura lieu au Cercle Olivier de Clisson de 14h30 à 18h.

L'entrée et la participation aux jeux sont gratuites.

Venez nombreux, passionnés de jeux ou simplement curieux, découvrir et vous amuser.

Les Pas Perdus

lespasperdus.clisson@gmail.com

lespasperdus-clisson.blogspot.com





TOURISME

MÉDAILLE DE BRONZE DU TOURISME À ANDRÉ RAUTUREAU

Lors du Nouvel an du Muscadet, Jean-Pierre Coudrais a remis la médaille de bronze du Tourisme à André Rautureau. Portrait d'un amoureux de sa ville et de sa vallée.

Né aux Herbiers, André Rautureau est entré à la SNCF à 16 ans.

Au cours de sa carrière, André s'est consacré à la promotion commerciale des produits voyageurs.

Sa carrière professionnelle l'a conduit naturellement vers la promotion touristique. En juin 1995, il est élu adjoint au maire et, à ce titre, intègre le conseil d'administration de l'Office de Tourisme. En quelques années, il a permis à la structure de passer d'une gérance associative à une gérance sous couvert de la Communauté de Communes.

En 2005, à la fin de son mandat, André reste au conseil de direction de l'Office de Tourisme pour finalement être à nouveau élu président de l'établissement en mai 2008.

André poursuit son travail de promotion tant sur le plan local qu'euro-péen. Il a respectivement contribué au montage



du dossier «Pôle d'excellence rurale» qui a financé les itinéraires touristiques et il travaille au programme de l'Union Européenne s'inscrivant dans la Politique Agricole et le Développement Rural : le FEDER. Au-delà de ses actions pour le tourisme, il défend l'oenotourisme au sein des associations RECEVIN et RAVIVIN.

Le «Nouvel An du Muscadet» fut l'occasion pour Jean-Pierre Coudrais, Maire de Clisson, de lui remettre la médaille de bronze du Tourisme en saluant : «sa contribution et la qualité de ses services rendus pour le développement du tourisme et des activités qui s'y rattachent».

CLISSON/PENESTIN UN PARTENARIAT TOURISTIQUE DE LA VITICULTURE ET DE LA MYTILICULTURE



Les contacts initiés par les deux Communautés de Communes de CAP Atlantique (regroupant les communes de la presqu'île de Guérande, la Baule, la Brière et le sud du Morbihan, dont Penestin) et de la Com-

munauté de Communes de la Vallée de Clisson ont souligné dans leur compétence économique les difficultés conjointes de la Mytiliculture de Penestin et de la viticulture du vignoble de la Vallée de Clisson.

Ces difficultés pourraient être atténuées par des échanges commerciaux et notamment la réciprocité de lieux de vente (marchés de Penestin et de la Communauté de Communes).

Les échanges entre les deux territoires datent d'une dizaine d'années. Ainsi les retours d'expérience entre l'usine de traitement des eaux usées de Cap Atlantique et le SIVU Assainissement Clisson-Gorges, ont permis depuis 2001 d'optimiser les processus de traitement sur les deux sites.

La confiance établie par la présence de neuf viticulteurs, les 23 et 24 septembre aux Automnales de Penestin et l'intronisation à la Confrérie des Bouchoteurs du Maire et du Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson, sont les prémices de contrats commerciaux qui devraient permettre à terme un partenariat plus formalisé.



Les rendez-vous culturels à venir

▲ Samedi 29 janvier

20h30 à l'Espace St-Jacques

CONTE / CLOWN / ACORDEON

Jonny Berouette - Compagnie Matapeste

On le croise parfois au détour d'un chemin, tirant sa vieille brouette bleue chargée de ce qu'on suppose être les restes de sa vie, en continuelle conversation, dans une langue inconnue, avec quelqu'un qu'on ne voit jamais. Entre deux âges, il semble errer

depuis si longtemps, cherchant quelque chose de familier... Un morceau de son passé, une trace, une piste, un pays ? Tout le monde l'appelle « Jonny Berouette ». Ce soir, quelques notes de musique l'attirent jusqu'à nous... Les Matapeste ont décidé d'écrire une histoire pour un clown confronté à ses racines, à sa terre et à sa langue maternelle. Une histoire qui concerne chacun d'entre nous et toutes les cultures...

Tarifs : 8€ / 5€ et 25 € Pass Famille



La quinzaine polonaise

▲ Du 31 janvier au 13 février

Pour sa 7^e édition de mise à l'honneur d'un pays européen, le Centre Européen invite la Pologne et deux de ses pays frontaliers : l'Ukraine et la Lituanie. Clisson participe à cet événement départemental qui a pour objectif de sensibiliser les Ligériens à la diversité de l'Europe.



> Lundi 31 janvier

14h30 au Cinéma Le Connétable

Conférence dans le cadre de l'université permanente : «1910 - 2010 : Un siècle de relations entre la France et la Pologne»

Intervenants : Jean-Bernard et Suzanna Lugadet.

> Dimanche 6 février

16h00 à l'Église Notre-Dame

Chorale Coloquinte - Tout public, durée : 1h15 - Gratuit

C'est en 1987 que s'est constitué le chœur Coloquinte sous la direction de Gérard JAUNET, professeur à l'école de musique de Basse-Goulaine. Une trentaine de chanteurs amateurs motivés explorent la large palette du répertoire de «chant

choral». Le chœur présentera, à l'occasion de la quinzaine polonaise, un programme de chants polyphoniques «profanes» et «sacrés» de la Pologne et de ses proches voisins : l'Ukraine, l'Allemagne, la Lituanie, l'Estonie.

> Mardi 8 Février

20h30 à l'Espace St-Jacque

CONTE

Maika et Jan le bizarre - Magda Lena Gorska

L'amour impossible et délicieux entre un paysan et une ondine.

La danse des pieds nus au rythme du violon du diable. Chants, rythmes, images et récit s'allient pour célébrer la rencontre entre humains et créatures surnaturelles.

▲ Mercredi 16 Février

15h à l'Espace St-Jacques

JEUNE PUBLIC

Les Petites Choses - Compagnie Bagamoyo

Mona emménage dans une minuscule chambre de bonne. Sous l'autre pente du toit, Josef, qui vit là depuis longtemps, voit cette arrivée comme une intrusion. Pourtant, malgré le mur qui les sépare, une complicité va se nouer. Lui, construit des marionnettes; elle, joue de la musique. Chacun se nourrit de l'autre et des histoires vont prendre vie.

Un cauchemar que fait Josef va venir perturber cette harmonie: il se rappelle une scène de son enfance où des policiers viennent les embarquer, lui et son père, laissant seule sa mère enceinte..

www.compagnie-bagamoyo.org



Tarifs : Cep Party 5€/3€ et 3.5 Tarif Passeport

Renseignements et réservations :
Office du Tourisme de la Vallée de Clisson : 02 40 54 02 95



▲ Lancement de la saison culturelle – 9 octobre 2010



Rencontre avec des professionnels

▲ Moi aussi j'agis le 22 et 23 octobre 2010



▲ Exposition

Le Peuple des Abeilles d'Eric Tourneret
Du 15 octobre au 1^{er} novembre 2010



▲ Concert de Bernard Soustrot et Jean Delyndt
7 novembre 2010.



▲ Accueil des nouveaux arrivants par AVF
et la Ville – 19 novembre 2010.



▲ Nouvel an du Muscadet le 5 décembre 2010.



▲ Téléthon du 4 au 5 décembre 2010.

ÉTAT-CIVIL

▲ NAISSANCES

Septembre 2010

BROSSEAU Angèle

FLANDRIN Jade

CHOISEL Titouan

Octobre 2010

MERAND Marius

COLIN--JOCHAUD Juliette

LAURENT Lyne

FORMÉ-BÉCHERAT-RAFFAUD Calix

BOUANCHAUD Camille

MENANTEAU Baudouin

Novembre 2010

THLANG Clarence

PAJOT Nellya

QUIGNON Maïly

BRAUD Liya

▲ MARIAGES

Septembre 2010

LE HELLOCO Romuald et BALLET Catherine

HÉLAOUËT-SOURIAU Kévin

et de CHEVILLARD Marie

Octobre 2010

BREVET Valéry et GENCEY Monique

WAVRANT Pascal et PATTE Patricia

Novembre 2010

LAVINA Christophe et TESSERAU Anne

▲ DÉCÈS

Septembre 2010

MOUILLÉ Jean, 79 ans

HAURAY Jean-François, 45 ans

BOUIN Berthe veuve AUBRON, 93 ans

DROUET Hélène veuve BARBAUD, 86 ans

DA SILVA Emilia épouse. DOS SANTOS

REBELO, 77 ans

LÉVÊQUE Marie, 93 ans

Octobre 2010

MÉNARD Marcel, 96 ans

BOUNIER Marthe épouse BODET, 90 ans

THÉNIER Benoit, 42 ans

BAUTRU Maurice, 94 ans

Novembre 2010

LE ROUX Hugues, 58 ans

CHARRIER Aline veuve DROUET, 95 ans

MERLAUD Bernard, 87 ans

BROUARD Marcelle veuve CERTAIN, 88 ans



AGENDA DÉTENTE

DÉCEMBRE

18 et 19 décembre

MARCHÉS DE NOËL 2010

Cette année encore, de nombreux créateurs, producteurs et artisans seront à découvrir dans les **quartiers St-Antoine et Notre-Dame les 11 et 12 décembre** et seulement dans le **quartier des Halles les 18 et 19 décembre**.

Les marchés de Noël et la décoration des rues sont réalisés par l'Association des Commerçants et Artisans de Clisson (ACAC).

JANVIER

3 janvier

Conférence de l'Université Permanente à **14h30 au Cinéma le Connétable** «Modifications génétiques : les OGM en question» par Jean Noël Hallet.

8 janvier

A **18h30** L'ensemble de la population est invité à la soirée des «Vœux du Maire» au **Complexe Sportif du Val de Moine**.

Du 19 au 24 janvier

Festival «Ecran 44 fait son cinéma» Une sélection de 3 ou 4 films en sortie. En partenariat avec six autres salles de Loire-Atlantique, au cinéma le Connétable.

24 janvier

Assemblée Générale de l'AMAP Quat'saisons à **20h30 salle de réunion de la Maison des Associations**.

25 janvier

Conférence «Connaissance du monde» à **15h et 20h30 au cinéma le Connétable** «Nouvelle-Zélande - Voyage au coeur de la Nature». En présence du réalisateur Serge OLIERO.

29 janvier

Concours de Tarot ouvert à tous à **13h30 au Cercle Olivier de Clisson**. Contact 02 51 43 67 56 / 06 17 44 40 72.

29 janvier

CONTE / CLOWN /ACORDEON
Jonny Berouette - Compagnie Matapeste à **20h30 à l'Espace St-Jacques**.

30 janvier

Loto organisé par la GR Clissonnaise au **gymnase CACAULT de 14h à 18h30** (ouverture des portes à 12h). De nombreux lots à gagner.

31 janvier

Conférence de l'Université Permanente à **14h30 au cinéma le Connétable** «1910-2010 : un siècle de relations franco-polonaises» par Jean Bernard et Suzanna Lugadet.

FÉVRIER

4 février

18h30 au Cercle Olivier de Clisson
Réunion publique «Présentation du Complexe Cinématographique».

5 février

20h30 à l'Espace St-Jacques
Concert organisé par l'Université Permanente. Joanna Szalewska interprète des œuvres de compositeurs polonais (Chopin, Zarebski, Szymanowski).

5 février

Assemblée Générale du Comité de Jumelage CLISSON/COWBRIDGE à **14h30 au Cercle Olivier de Clisson**.

6 février

Chorale Coloquinte à **16h à l'Église Notre-Dame**, dans le cadre de la quinzaine polonaise - Tout public, durée : 1h15 Gratuit.

8 février

Conférence «Connaissance du monde» à **15h et 20h30 au cinéma le Connétable** Ouest-Américain - Au bout des pistes... La beauté intemporelle
En présence du réalisateur Eric COURTADE.

8 février

Conte à **20h30 à l'Espace St-Jacques**, dans le cadre de la quinzaine polonaise, Maika et Jan le bizarre - Magda Lena Gorska.

11 février

20h à l'Espace St Jacques
Réunion publique sur «L'Avenir du Tivoli».

Du 12 au 24 février 2011

«Amitié France Roumanie Sisesti Pays Clissonnais» organise une exposition de peintures de Mariana Mihut, peinture naïve de son pays, à la **Galerie du Minage**.

14 février

Collecte de Sang au **Cercle Olivier de Clisson de 8h à 12h**.

16 février

JEUNE PUBLIC : Les Petites Choses, Compagnie Bagamoyo à **15h à l'Espace St-Jacques**.

19 février

Collecte de Sang au **Cercle Olivier de Clisson de 8h à 12h**.

21 février

Conférence de l'Université Permanente à **14h30 au Cinéma le Connétable** «Les objectifs du millénaire (OMD) en matière de santé» par Michel Marjolet.



CLISSON^{mag}

Magazine municipal d'information

Tirage 3570 exemplaires

▲ Directeur de la publication :

Jean-Pierre Coudrais, Maire

▲ Directeur adjoint à la publication :

Laurent Ouvrard,

Conseiller Délégué à la Communication

▲ Rédaction :

Elus et services de la Ville de Clisson

associations clissonnaises

Audrey Chichet,

Chargée de Communication

▲ Conception et régie publicitaire :

BAUDRY COM'impression - CLISSON

imprimerie.baudry@wanadoo.fr

Carole Fredet, Françoise Brossard

Dépôt légal

Hôtel de Ville, BP 19117,

44191 Clisson Cedex

T : 02 40 80 17 80 F : 02 40 80 17 66

contact@mairie-clisson.fr

Crédits photos : Lisa Belouin, Office de Tourisme, SELA, AVF, CCVC, Michel Suret-Canal, Isabelle Jovante, Pascal Riaudel.

▲ N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques : contact@mairie-clisson.fr

PAGE PUBS